

le 18-81

Magazine d'information

du Service départemental d'incendie et de secours du Tarn

Septembre 2014 - n°37

08 octobre 2014 :

Cérémonie en l'honneur
des jeunes sapeurs-pompiers du Tarn

Bienvenue à la FI SPP !

Le lundi 1^{er} septembre 2014, une nouvelle formation initiale de sapeur-pompier professionnel a débuté au SDIS du Tarn. 16 stagiaires (14 du SDIS du Tarn et 2 du SDIS du Tarn-et-Garonne) ont été accueillis à l'école départementale par le directeur départemental, le colonel C. Dulaud, le chef du service Formation, le commandant L. Massol et l'ensemble de l'équipe pédagogique. Durant 12 semaines, ces 16 stagiaires devront s'investir pleinement et acquérir toutes les compétences nécessaires à l'exercice de leur futur métier. Les cours théoriques, les exercices pratiques et les manœuvres vont s'enchaîner jusqu'au mois de novembre. Des journées d'immersion dans les centres de secours du département, au CTA/CODIS et une semaine de manœuvres sur le plateau technique de l'ENSOSP près d'Aix en Provence viendront ponctuer la formation.



Visite d'élus



21 mai 2014 : visite du CIS Dourgne



04 juin 2014 : visite des élus du canton de la vallée du Thoré



08 juillet 2014 : visite des élus du canton de Labruguière



05 septembre 2014 : visite du CIS Lacaune-les-Bains

Dernièrement, plusieurs rencontres ont eu lieu entre des élus du département et les sapeurs-pompiers : elles sont organisées soit à l'initiative locale, comme par exemple dans les centres de secours de Dourgne le 21 mai ou encore de Lacaune-les-Bains le 05 septembre, soit de manière plus collégiale en organisant une visite de l'état-major à l'ensemble des élus d'un même canton.

Ces rencontres s'inscrivent dans la démarche entreprise par la direction du SDIS, suite aux élections municipales de mars dernier, d'informer les élus locaux, sur l'établissement SDIS, et son fonctionnement.

EN BREF

NOUVEAU PRÉFET

Nommé préfet du Tarn depuis le 1^{er} septembre dernier, Thierry Gentilhomme est venu visiter l'état-major du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Tarn. Il succède à Mme Josiane Chevalier, partie préfète des Pyrénées-Orientales.



Accompagné de M. Yves Mathis, directeur de cabinet, et de M. Alaa Ramadan, stagiaire ENA, il a été accueilli le 04 septembre dernier par le président du conseil d'administration du SDIS, M. Michel Benoit, le directeur départemental, le colonel C. Dulaud, et son adjoint, le lieutenant-colonel F. Souyris. Une présentation de l'organisation du SDIS leur a été faite. Ils ont ensuite été invités à visiter la plateforme SDIS/Météo-France.

NOUVEAU DIRECTEUR DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Le Conseil des ministres a nommé le 30 juillet 2014, Laurent Prévost directeur général de la sécurité civile et de la gestion de crise au ministère de l'Intérieur. Âgé de 47 ans, l'ex-préfet de Martinique succède à Michel Papaud, devenu directeur général des services de la métropole grenobloise.

20 août 2014 - Florentin

Feu d'un pavillon

Dans la soirée, les sapeurs-pompiers du CIS Gaillac et du CSP Albi ont été alertés pour un feu de pavillon sur la commune de Florentin. Rapidement sur les lieux, les premiers engins sont confrontés à un feu d'habitation individuelle à simple rez-de-chaussée. Ils sont également informés de la présence d'une personne à l'intérieur de la maison. Les sapeurs-pompiers renforcés par un équipage du SAMU n'ont pu que constater le décès de cette personne gravement brûlée.

Etaient sur les lieux : 2 FPT, EPS, VSAV, chef de groupe, chef de site, Gendarmerie, SMUR, le maire, ERDF.



© SDIS81/Cellule photo/TCL L. Thiel

29 août 2014 - Parisot

Feu d'habitation

En début de matinée, un feu s'est déclaré dans une maison d'habitation sur la commune de Parisot. Les sapeurs-pompiers des CIS de Rabastens, Lisle-sur-Tarn, Gaillac, Graulhet et Lavaur ont établi trois LDV dont une sur l'EPS, permettant ainsi de circonscrire rapidement l'incendie. Le sinistre intéressait une seule partie de l'habitation d'une superficie de 350m² environ.

Etaient sur les lieux : 2 FPT, 1 EPS, 1 CCEM, 1VSAV 1, SSO, 1 chef de groupe, 1 infirmière SP, Gendarmerie, l'adjointe au Maire.



© SDIS81/Cellule photo/SAP C. Placier



© SDIS81/Cellule photo/ADC P. Blanc

13 septembre 2014 - Albi

Feu d'entrepôt

Un violent feu d'entrepôt s'est déclaré sur la commune d'Albi, en pleine nuit. Engagés rapidement, les sapeurs-pompiers du CSP Albi ont dû faire face à un bâtiment totalement embrasé d'une superficie de 300 m² environ. Immédiatement, des moyens supplémentaires ont été demandés : les CIS Carmaux, Saint-Juéry et Gaillac se sont rendus sur les lieux.

10 personnes ont été évacuées et mises en sécurité en raison d'un fort risque de propagation aux habitations attenantes à l'entrepôt. Au total, cinq LDV ont été établies permettant de circonscrire le sinistre et d'éviter toute propagation aux habitations voisines.

Etaient sur les lieux : 3 FPT, 2 MEA, 1 VSAV, SSO, 1 LAC, 2 chefs de groupe, 1 chef de colonne, police, GRDF, ERDF et les autorités municipales.



© SDIS81/Cellule photo/TCL L. Thiel

15 septembre 2014 -

Saint-Marcel-Campes

Accident de poids lourd

Les sapeurs-pompiers du CIS Carmaux, renforcés par le CIS Vaour, ont été alertés pour un accident de poids lourd transportant du gravier sur la commune de Saint-Marcel-Campes. À leur arrivée, le véhicule, couché dans le fossé, était totalement embrasé. Une LDV a alors été établie permettant l'extinction du feu.

Une entreprise spécialisée a été demandée sur les lieux pour pouvoir rétablir le poids lourd sur ses roues. Malheureusement, le conducteur est décédé dans cet accident.

Etaient sur les lieux : 1 VSAV, 1 VSR, 1 CCFS, 1 CCR, 1 chef de groupe, Gendarmerie, SMUR, Maire, service des routes du conseil général.



© SDIS81/Cellule photo/TCL L. Thiel



© SDIS81/Cellule photo/CDT S. Girard

17 septembre 2014 - Arthès

Neuf personnes sauvées de la montée des eaux

Peu après 16h00, le CTA a reçu un appel signalant la présence de 9 adolescents piégés sur la pile médiane du pont situé au dessus de la rivière Tarn entre les communes d'Arthès et de Saint-Juéry. La force du courant et la crainte d'une brutale montée des eaux, a nécessité l'envoi immédiat sur place d'un dispositif sapeurs-pompiers importants. Très vite, des sapeurs-pompiers ont été envoyés au contact des adolescents au moyen du lot de sauvetage afin d'établir un premier bilan sur leur état de santé. Aucun blessé parmi eux, l'opération de sauvetage a pu donc se faire sans difficulté majeure. Le CBEA33 a été établi sur le tablier du pont afin de positionner sa nacelle au plus près des adolescents (environ 10 mètres en contre-bas). Un dispositif de remontée a été positionné sur ce point fixe, permettant de mettre en sécurité 8 personnes. Anticipant une difficulté dans l'opération en cours, le CTA/CODIS a demandé au centre opérationnel de zone Sud Ouest le renfort du DRAGON 66 (hélicoptère de la sécurité civile). Ce dernier s'est présenté sur les lieux de l'intervention et a contribué à mettre en sécurité le 9ème adolescent ainsi que les sapeurs-pompiers descendus sur la pile.

Etaient sur les lieux : 1 DRAGON, 4 VSAV, 2 FPT, 1 CBEA 33, 2 VPL, 1 BRS, 1 PCM, Groupe commandement

Zone Humide du Testet - Forêt de Sivens : des interventions particulières

Le 26 août vers 9h45, le CTA-CODIS du Tarn reçoit une demande de secours du COG pour extinction de barricades dans le cadre d'une mission de maintien de l'ordre qu'ils sont en train d'effectuer sur le site de la future retenue d'eau de Sivens. Il engage le CCFM Gaillac et la VL Chef de groupe. C'est le début de multiples interventions qui vont s'étaler de fin août à courant septembre.



Le contexte

Les travaux de la retenue d'eau de Sivens débute ce jour là. Les forces de l'ordre sur place rencontre une opposition très musclée de la part des anti-barrage. Les sapeurs-pompiers du SDIS du Tarn, provenant des CIS de Gaillac, Salvagnac, Lisle-sur-Tarn et Castelnau-de-Montmiral vont intervenir fréquemment et parfois plusieurs fois par jour sur site.

Ces interventions concernent :

- des assistances et secours à personnes, prise en charge et évacuations de blessés, (force de l'ordre, opposants) ;
 - des missions d'incendies, extinction de barricades érigées par les opposants, de feux de broussailles, de stockage de bois, de caravanes et autres campements...
- Elles se font dans un climat de forte tension, lié aux affrontements entre les forces

de l'ordre (Unité de Force Mobile) et opposants au projet, tirs de gaz lacrymogène répondant aux jets de cocktails Molotov.

Après une évaluation des problèmes posés par ces types d'interventions, l'armement type du CCFM est complété ainsi :

- 2 appareils respiratoires isolant et bouteille de réserve ;
- 2 extincteurs ;
- 1 sac prompt secours ;
- le port des équipements de protection individuelle au complet (casque F1 à la place du F2) ;
- mise en place d'un point de rassemblement des moyens sur zone sécurisée par les forces de l'ordre.

Les sapeurs-pompiers sont sollicités sur place par le Commandant de Gendarmerie. Au plus fort de l'action, 13 sapeurs-pompiers arment CCFM, VSAV, et VL.

Les premières journées, un dispositif de 5 sapeurs-pompiers arment un CCFM et une VLCDG est activé en permanence et sera même renforcé par la présence d'une infirmière sapeurs-pompiers lors d'une tentative de délogement par la gendarmerie nationale d'un opposant retranché à plus de 15 mètres de haut dans un arbre.

Une des difficultés étant d'appréhender le niveau de risque pour nos intervenants, consigne est donnée de ne pas s'exposer inutilement, de ne pas répondre à d'éventuelles provocations, de rester toujours en binôme, de garer les engins hors de portée de jets, prêts à repartir, de faire attention aux cheminements (barricades piégées), de s'assurer toujours un axe de repli.

Lorsque cela est possible la situation permet une attente de sécurisation de la zone

par les forces de l'ordre, mais parfois il faut faire preuve de talent de « négociateur », pour pouvoir se faire accepter et ainsi porter secours et / ou assistance dans la zone « opposante ».



Le rappel du cadre des missions des sapeurs-pompiers doit alors être fait auprès des manifestants, « (...)protection des personnes, secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, (...) ainsi que leur évacuation, la protection et de la lutte contre les incendies (...), afin de prouver la réelle neutralité du Service, (discretion professionnelle et devoir de réserve), beaucoup restant très méfiants... Ce genre de situation reste particulière, en effet elle se trouve plus facilement dans le cadre de violences urbaines qu'en milieu rural !

L'ensemble des sapeurs-pompiers du SDIS du Tarn a su donner une réponse opérationnelle adaptée en gardant leur sang-froid, en faisant preuve d'un grand professionnalisme, même dans ce contexte d'affrontements.

LTN Arnaud Bourse
Adjoint au chef du CIS Gaillac

EN BREF

■ ■ ■ QUELQUES CHIFFRES

- 19 missions de secours, assistances à personnes ;
- 12 évacuations dont 7 Gendarmes, 5 opposants, et 7 assistances traitées sur place ;
- 1 dizaine de missions incendie.

■ ■ ■ MOYENS ENGAGÉS SUR LA PÉRIODE

- CCFM Gaillac, Salvagnac, Lisle-sur Tarn
- FPT Gaillac
- VSAV Gaillac, Salvagnac, Lisle-sur Tarn, Castelnau-de-Montmiral
- VTU Salvagnac
- VLR Gaillac
- ISPV Gaillac
- SMUR Albi
- Démineurs sécurité civile (Toulouse)
- Compagnie gendarmerie de Gaillac, escadrons « unité de force mobile »
- Conseil général des routes

■ ■ ■ POINTS POSITIFS

- Mise en place d'un point de rassemblement des moyens sécurisés par les forces de l'ordre.
- Bonne coordination inter-service, Gendarmerie, ERDF, Conseil Général des Routes, SMUR, démineur sécurité civile.
- Disponibilités des SP (fin des vacances).
- Bonne intégration des sapeurs-pompiers dans le dispositif des unités de force mobile.

■ ■ ■ POINTS À AMÉLIORER

- Sentiment d'insécurité ressenti par les sapeurs-pompiers
- Opposants très déterminés, mêlés aux opposants pacifiques
- Barricades piégées
- Vent ramenant les gaz lacrymogènes sur les équipes de secours
- Dialogue parfois difficile à établir
- Presse écrite et télévisée sur zone, au contact
- Site étendu

25 septembre 2014 : journée d'information relative au service déminage de la sécurité civile



© SDIS81/Cellule photo/CL L. Thiel

Sur une demi-journée, une présentation du centre inter-régional de déminage de la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion de crise de Toulouse a été réalisée au sein du SDIS du Tarn. De manière générale, ce service est sollicité par la préfecture pour les missions relatives aux objets suspects, aux colis piégés, à la découverte d'engins explosifs (conflits militaires, collectionneurs ...), à la sécurisation des sites accueillant des personnalités politiques. Il participe également aux formations, en France et à l'étranger, relatives aux actions de déminage et apporte son aide technique lors de perquisitions réalisées par les forces de l'ordre.

La matinée s'est déroulée en deux temps :

- à l'état-major du SDIS à Albi où une présentation de ce service a été effectuée par le directeur du service de déminage, M. Bourgoigne.
- sur le site de l'Association de Tir d'Albi-Cagnac (ASTAC) sur la commune de Cagnac-les-Mines où différents ateliers attendaient les participants : présentation de munitions découvertes dans le département du Tarn, présentation des moyens d'intervention (véhicule, tenues, robot, ...), essais de mises à feu de charges explosives (de 1 gramme à 100 grammes).

Le directeur de cabinet du préfet du Tarn, 3 personnes du SIDPC (Service Interministériel de Défense et de Protection Civile), 35 officiers du SDIS du Tarn, 15 cadres de la Police Nationale, dont l'équipe cynophile de la Haute-Garonne, 9 personnels du service déminage, M. le maire de Cagnac-les-Mines et son adjoint étaient présents.

Cette sensibilisation a permis de mieux appréhender les intérêts opérationnels de ce service et de renforcer le partenariat entre démineurs, sapeurs-pompiers et force de l'ordre.

LCL Eric Vincent
Chef du pôle opérationnel

EN BREF

RENFORTS EXTRA-DÉPARTEMENTAUX

Durant l'été, les sapeurs-pompiers du Tarn sont partis par deux fois renforcer leurs collègues. Le premier groupe, composé de 16 sapeurs-pompiers et 5 engins, est parti du 4 au 5 août dans le département de l'Ariège où une importante coulée de boue a dévasté le village de Lassus.

Le deuxième groupe, composé de 25 sapeurs-pompiers, notamment des plongeurs, et 10 véhicules est parti du 18 au 19 septembre prêter mains fortes aux sapeurs-pompiers de l'Hérault, département qui a subi d'importantes inondations. Tout d'abord engagé sur la commune de Saint-Mathieu-de-Trévières, le groupe a été ensuite envoyé sur la commune de Saint-Etienne-d'Estrachoux.



Le 1^{er} groupe en Ariège



Le 2^{ème} groupe dans l'Hérault

© SDIS81/Cellule photo/CL L. Thiel

© SDIS81/ADC P-L. Molard

04 octobre 2014 : manoeuvre au parc éolien à Murat-sur-Vèbre

Un exercice «secours à personne» s'est déroulé dans la matinée du samedi 04 octobre 2014 sur le secteur d'intervention du centre de secours Murat-sur-Vèbre.

L'objectif était de pouvoir mettre en oeuvre l'engagement des secours dans les meilleurs délais d'un premier équipage secours à personne au contact d'une victime située dans la nacelle d'une éolienne à environ 70 m du sol, tout en respectant les consignes de sécurité. L'engagement du personnel s'est réalisé en autonomie en tenant compte des consignes du CTA et de la procédure opérationnelle «ETARE Parcs Eoliens» en cours de réalisation. Cet exercice a été organisé en partenariat avec les gestionnaires des parcs éoliens, présents sur les lieux.

CNE Grégory Fabre
Service préparation opérationnelle



© SDIS81/CNE G. Fabre

Essais d'échelles 3 plans

Le vendredi 5 septembre sur le site de l'état-major, était organisée une séance d'essais préalable à l'acquisition d'échelles à coulisse 3 plans.

Ces essais font suite à une orientation du dernier SDACR qui a préconisé l'affectation de ce matériel dans les FPT des secteurs éloignés des échelles aériennes. Ainsi, à l'initiative conjointe du Pôle opérationnel et du Groupement Logistique, des personnels des CIS de Vaour, Montredon et Alban, concernés par cette dotation, ont été invités à manipuler plusieurs modèles d'échelles afin de donner leur avis sur les acquisitions éventuelles à réaliser. Plusieurs manipulations ont pu être effectuées par les participants sur des échelles de 9,80 m, de 11,45m et de 13,15 m (hauteur déployée) en présence de M. Benoit, président du SDIS, et du colonel C. Dulaud. Chacun a pu se rendre compte des capacités nouvelles apportées par ces équipements ainsi que des contraintes d'utilisation. Le service formation et le service contrôle de gestion et management intégré étaient présents pour mesurer les enjeux formation et les enjeux sécurité d'une telle dotation.

Une synthèse effectuée en fin de manœuvre a permis à chacun de donner son avis sur le projet. Il reste maintenant quelques points à vérifier avant la détermination définitive de la suite à donner.

CDT Ph. Cnocquart
Chef du groupement Gestion des Risques



© SDIS81 / Cellule photo/Expert S. Subreville

EN BREF



© SDIS81 / Cellule photo/ICL L. Thiel

LOGO DU SDIS DU TARN

Désormais, le dernier logo du SDIS 81 figure sur l'ensemble des véhicules neufs du département. 3 générations de logo sont donc en circulation sur la flotte automobile.



Ressources humaines

RECRUTEMENTS :



1CL Tanquy BARBELIN



1CL Jérôme CASTEL



1CL Karim CHIHA



1CL Loïc CORNAC



1CL Christophe FERRE



1CL Yann JAUMOT



1CL Benjamin NOGUES



1CL Alexis PALAFFRE



1CL Sébastien PESQUET



1CL Romain THOURON



1CL Antoine VERGNES



1CL Fabrice ZALAWA

DÉPARTS EN RETRAITE :

- LTN 1 CL Michel BAZIN, du CSP Albi
- LTN 1 CL Alain NORKOWSKI, du CSP Castres

AVANCEMENTS DE GRADE :

Au grade de commandant :

- CNE Christian MERCIER-SANCHEZ, chef du CIS Graulhet

Au grade d'adjoint adm. principal 2^{ème} classe

- Mme Brigitte SUAREZ, du service Finances et Commande publique à l'état-major

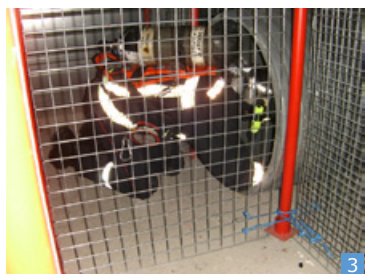
Le CIS Gaillac ou «l'art du travail en interne»



1



2



3



4



5



6



7



8

Les pompiers de Gaillac aiment leur centre et depuis sa récente création, effectuent un maximum de travaux en interne, améliorant ainsi leur cadre opérationnel, formatif et bâtimentaire. En effet, après la mise en place d'une aire d'aspiration permanente (4) permettant aux agents un entraînement régulier sur les diverses pompes des engins, les personnels ont procédé à l'aménagement du nouveau matériel «Holmatro» dans le VSR Gaillac (7).

Toujours dans le cadre du secours routier une aire de manoeuvre (2) a été réalisée d'une superficie de 200 m², permettant non seulement la dépose de plus d'une dizaine de carcasse de voiture, mais aussi, et c'est à souligner, une voiture reproduisant les diverses techniques de césarisation et permettant «à l'infini» de travailler l'ensemble des techniques d'extraction d'un véhicule(5).

La création également d'un parcours dédié à l'entraînement au port de l'Appareil Respiratoire Isolant (A.R.I.) (3) modulable, reproduisant entre autre sur une partie un appartement à échelle réduite, et permettant sur une autre de tester les réelles contraintes physiologiques et modifications du schéma corporel qu'induisent le port de l'A.R.I.

Sans oublier, un parterre de plantation autour de la partie vie et administration, un mât au drapeau (1), la création d'un local logistique et un local amical (6), d'une cartographie standard sur support en toile/pléxiglass (8), permettant d'écrire / aimanter des «étiquettes» en cas de besoin lors d'opérations multiples...

Tous ces travaux sont réalisés avec l'appui et le soutien de l'état-major et du Groupement Tarn Ouest. Ils ont été lancés depuis l'équipe précédente (CDT David Carlier, LTN Stéphane Viéra) et poursuivis avec l'équipe actuelle.

L'ensemble est fait «en interne» c'est à dire par la mobilisation, l'envie, le savoir faire des agents du centre et fait réaliser de substantielles économies au service. Le chef de centre, le CNE Bruno Nacci et moi même tenions au travers de ces quelques lignes à les mettre en avant ! Ce centre est un peu leur seconde maison, c'est tout à leur honneur de procéder à son amélioration, cela met en exergue le sentiment d'appartenance qui fait vivre une famille ! Merci donc à l'ensemble de l'effectif du C.I.S. Gaillac, je citerai tout de même en particulier, Alois Bourlier, Fabrice Arcambal, Jérôme Calvo, Jérôme Séguier, Ludovic Genoudet, Tanguy Barbelin, Cédric Miramond, Sébastien Vidal, Sébastien Combettes, Patrick Pélissier, Laetitia Grau, Abdallah Mohamed, Christophe Marre, Jérôme Sire, Jordan Pérries, Hugues Jarry, Mickael Cavallès... en espérant n'oublier personne, auquel cas ils me le pardonneront ! Merci encore.

LTN Arnaud Bourse
Adjoint au chef du CIS Gaillac

EN BREF

■ DÉMÉNAGEMENT

Depuis le 28 juillet dernier, les sapeurs-pompiers du CIS Vaour ont déménagé dans leur nouveau centre de secours. Son inauguration est prévue le 12 décembre 2014 à l'occasion de la Sainte-Barbe du groupement Ouest.

© SDIS81/Cellule photo/ADC P. Blanc



■ TRAVAUX EN RÉGIE

Le centre de secours de Cordes-sur-Ciel fait peau neuve ! Des travaux de réfection de la peinture du bardage bois ont été réalisés par des PATS du SDIS : Frédéric CAZAJOUS du groupement Nord et ponctuellement Fabien BOYER, du groupement Logistique de l'état-major. Ils ont consisté en un nettoyage haute pression et l'application d'une couche d'apprêt et de 2 couches de finition couleur «bleu pigeon». Réalisés en régie, ces travaux auront coûté 4 134 € au lieu des 15 000 € chiffrés par une entreprise extérieure.



© SDIS81/Cellule photo/ADC P. Blanc

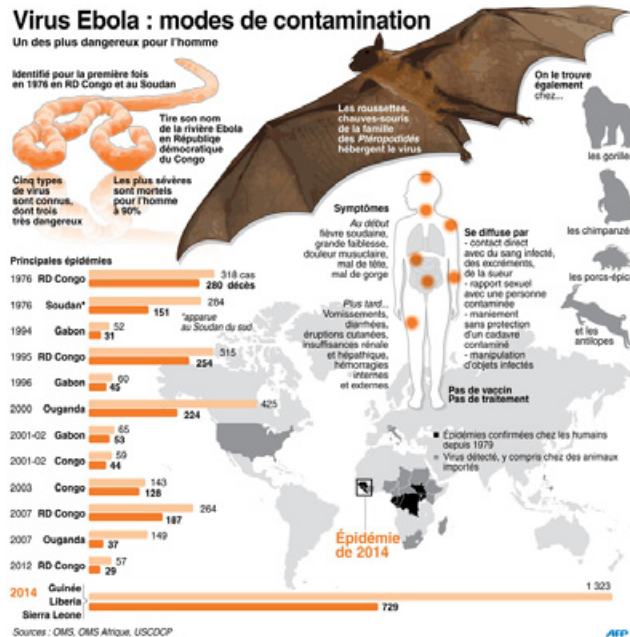
La fièvre hémorragique à virus EBOLA

Depuis plusieurs mois, une épidémie de maladie à virus EBOLA touche l'Afrique de l'Ouest : Guinée, Liberia, Sierra Leone, Nigeria, République démocratique du Congo... La première française contaminée est une infirmière de Médecin Sans Frontière en poste dans un centre MSF au Liberia. Elle sera rapatriée et soignée en France dans un hôpital militaire parisien.

Que faut-il retenir face à une personne qui pourrait être porteuse de ce virus ? *

- Un cas suspect est une personne qui revient de Guinée, du Liberia, de la Sierra Leone ou de République démocratique du Congo depuis moins de 21 jours et qui présente une fièvre supérieure à 38,5 °C (voire d'autres symptômes) ;
- Engager un minimum de personnels (équipés du kit de protection à risque infectieux et de deux paires de gants) au contact avec cette personne ;
- Lui mettre un masque chirurgical ;
- Effectuer le minimum de gestes secouristes et médicaux sur cette personne ;
- Ne pas évacuer ni transporter la victime dans un VSAV jusqu'à levée de doute par un médecin ;
- Attendre les consignes du SAMU et/ou du CTA pour toute conduite à tenir.

Le Service de Santé du SDIS 81



Mise en service du 3966



Depuis du 1^{er} juin 2014, la permanence des soins (besoin de médecin généraliste) est assurée dans le département du Tarn par une régulation médicale spécifique faite par des médecins généralistes. L'accès de cette permanence, située au siège du SAMU 81, s'effectue en composant sur le téléphone le 3966.

Les plages horaires de régulation sont les suivantes : à partir de 20h et toutes les nuits, les week-ends et jours fériés.

Organisation et fonctionnement pratique suite à l'appel du 3966

Tout appel arrivant sur le 3966 est décroché par un auxiliaire de régulation médicale (ARM). Celui-ci demande des éléments administratifs et s'assure qu'il n'y a pas de risque d'ordre vital. L'appel est basculé sur le médecin régulateur libéral qui assure soit le conseil, soit l'orientation vers le médecin effecteur : consultation ou visite.

Si le médecin régulateur libéral souhaite un transport sanitaire, il fait appel à l'ARM qui est en relation avec

l'association de régulation des transports sanitaires pour mobiliser un transport. Les VSAV ne sont pas concernés par ce dispositif.

La traçabilité des appels est à la fois téléphonique (enregistrement) et informatique.

* voir note de service G.SANTE/SSSM/2014-n°22/PREM en date du 27 août 2014.

Une cérémonie en l'honneur des JSP du SDIS 81

Une cérémonie en l'honneur des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) du Tarn a été organisée le mercredi 8 octobre à l'Etat-major, en présence des autorités départementales, notamment de Monsieur le Préfet du Tarn.

Elle avait pour but de mettre à l'honneur nos sections de JSP ainsi que leur encadrement.

Il a été procédé à une remise officielle de diplômes JSP 1, JSP 2 et JSP 3 ainsi que des brevets de JSP aux lauréats de la session 2013-2014.

Cette cérémonie étant également l'occasion de remettre les galons au CDT Christian Mercier, chef du CIS Graulhet.

La partie officielle débutée à 17h30 a été suivie d'un vin d'honneur (sans alcool). L'ensemble du personnel de l'Etat-major a été convié à participer.



© SDIS81/Cellule photo/Expert S. Subreville

ZOOM SUR L'ADSJSPT

■ **130 jeunes sapeurs-pompiers (JSP)**, âgés entre 13 et 17 ans, filles et garçons, adhèrent à l'Association des Sections des Jeunes Sapeurs-Pompiers du Tarn, présidée par le Commandant David CARLIER.

■ **11 sections** du département accueillent ces jeunes : Albi, Castres, Carmaux, Gaillac, Graulhet, Lacauene, Labastide-Rouairoux, Labruguiere, Lacrouzette, Lavaur et Mazamet. Des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires issus du corps départemental et titulaires de qualifications réglementaires

nécessaires à l'encadrement des jeunes, les encadrent durant leur 4 années de formation. La dernière année est validée par un examen national qui délivre le **brevet national des JSP**.

■ **Les formations** dispensées durant ces années sont reconnues par le SDIS 81. Ainsi après l'obtention du brevet, ces jeunes seront exonérés de certains modules lors de leur intégration dans un centre de secours en tant que sapeur-pompier volontaire.

■ **Les grades n'existent pas** chez les JSP. La fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) a créé un niveau de couleur en rapport avec l'année de formation suivie. Ces couleurs sont portées sur la poitrine sous forme de carré (5 cm x 5 cm, type Velcro).

JSP1	JSP2	JSP3	JSP4



NOMINATION

A l'occasion de cette cérémonie, le commandant Christian Mercier-Sanchez a reçu ses galons des mains de M. le préfet.

Le CDT Christian Mercier-Sanchez s'est engagé dès l'âge de 16 ans



© SDIS81/Cellule photo/Expert S. Subreville

en qualité de sapeur-pompier volontaire pendant 4 ans au centre de secours principal d'ALBI, puis a rejoint la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP) pendant 5 ans, avant d'être recruté en tant que caporal de sapeur-pompier professionnel au centre de secours principal de CASTRES.

Le CDT Mercier a ensuite gravi tous les échelons hiérarchiques en occupant successivement les postes de chef de service formation, chef de centre de secours de Lavaur en juillet 1985, puis celui de chef de centre de secours de Graulhet depuis juin 2008. Une très belle carrière professionnelle réalisée au sein du SDIS du Tarn.

Signature de conventions de disponibilité



Le vendredi 05 septembre, le chef de centre de Lacaune-les-Bains, l'adjudant-chef Olivier Maffre, a convié les élus du conseil municipal de la commune à une visite du centre de secours. A cette occasion, le colonel C. Dulaud, accompagné du commandant S. Eslan, chef du groupement territorial Nord, a présenté le SDIS, ses missions et son organisation. Un zoom a également été réalisé sur le volontariat et les actions menées pour recruter de nouveaux sapeurs-pompiers volontaires.

Parmi ces actions, on peut noter l'implication de la mairie de Lacaune-les-Bains au travers de la signature d'une convention de disponibilité entre le président du conseil d'administration, M. Michel Benoit, et le nouveau maire de la commune, M. Robert Bousquet. Elle concerne 4 sapeurs-

pompier volontaires : Lydie THOMAS, infirmière sapeur-pompier volontaire et directrice de la crèche communale, et les 3 agents des services techniques : adjudant-chef Mickael BOSCH (adjoint au chef de centre), caporal Guillaume SUBBIANI, et sapeur 1^{ère} classe Olivier BARTHES. Ce type de convention signée entre le SDIS et l'employeur (public ou privé) d'un sapeur-pompier volontaire permet de cadrer les conditions de libération du sapeur-pompier volontaire pour la formation ou pour les interventions sur son temps de travail.



Rejoignez-nous sur

www.sdis81.fr

et sur les réseaux sociaux



Sport

27-09-2014 : Raid de Millau

Une belle performance sportive qu'a réalisé le sapeur 1CL Franck Aure, sapeur-pompier du CIS Gaillac, à la force du mollet et de ses baskets ! Il a réalisé un 100 km à pied mais pas n'importe lequel : Millau ! L'épreuve la plus ancienne et mythique de France, et la plus difficile d'Europe vu le dénivelé !

Franck avait pour ambition de terminer sous les 10h. Il n'a pas été loin d'accomplir son objectif puisqu'il termine en 10h26 à la 97^{ème} place sur 1237 arrivants (229 abandons) !

A féliciter également : l'adjudant Jérôme Calvo, sapeur-pompier professionnel au CIS Gaillac qui l'a accompagné (en vélo!) et soutenu toutes ces heures.



04-10-2014 : Ekiden

Comme chaque année, les sapeurs-pompiers du Tarn ont été très nombreux à participer à l'Ekiden d'Albi ! Bravo à tous les participants

